

Animateur formateur en technologies agricoles

RNCP41416 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	210, 333, 341
Formacode(s)	12514, 21052, 44517
Code(s) ROME	A1301, K1802, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/10/2025
Date d'échéance	27/10/2028

Certificateur(s)

ASCENCIA PARIS LA DEFENSE · SIRET : 50123141900034

Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)

<http://cneap.fr>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LYCEE AGRICOLE PRIVE SULLY	32020453000028	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'Animateur formateur en technologies agricoles (AgTech) est un agent du développement agricole territorial dont le rôle consiste à accompagner la modernisation des pratiques agricoles par la diffusion des nouvelles technologies appliquées à l'agriculture. Il conçoit et anime des formations pratiques et théoriques à destination des agriculteurs, techniciens et acteurs du secteur, afin de les initier et de les accompagner dans l'adoption de solutions technologiques innovantes. Ces technologies incluent l'utilisation de capteurs connectés, drones agricoles, robots de culture, outils de gestion des données, ainsi que des solutions d'agriculture de précision visant à améliorer la productivité, l'efficacité des ressources et la durabilité des exploitations agricoles.

L'Animateur formateur en technologies agricoles est responsable de concevoir, d'adapter et de mettre en œuvre des programmes de formation en fonction des besoins du secteur agricole local, régional. Il doit évaluer les attentes des participants, sélectionner les outils et solutions technologiques à intégrer, et assurer la transmission des compétences nécessaires pour une intégration réussie des technologies dans les pratiques agricoles. Il accompagne également les agriculteurs dans la prise en main des solutions AgTech, en s'assurant des procédés sécurisés, de l'optimisation des processus et de l'impact économique de ces outils. L'animateur formateur en technologies agricoles joue également un rôle dans l'animation d'ateliers pratiques, où il propose des exercices concrets en lien avec les solutions technologiques, les nouvelles techniques de production, ou encore la gestion numérique des exploitations. Il participe au développement de l'agriculture durable, en enseignant les outils et méthodes qui permettent d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles tout en garantissant la rentabilité économique des exploitations.

ACTIVITÉS VISÉES

Réalisation d'une étude d'opportunité du développement agricole territorial / exploitation agricole

Recensement des technologies agricoles (existantes et émergentes) et des besoins en montée de compétences

Formulation des propositions aux enjeux durables
Conception d'une action de formation en technologies agricoles
Animation d'une action de formation en technologies agricoles
Contrôle de qualité d'une action de formation en technologies agricoles et d'amélioration continue
Coordination d'un réseau territorial agricole autour des technologies agricoles
Accompagnement collaboratif d'un réseau territorial lié aux technologies agricoles
Anticipation des besoins futurs territoriaux durables
Positionnement stratégique de l'offre de formation et d'accompagnement des projets agro-techno-écologiques
Valorisation de l'activité d'animateur formateur en technologies agricoles
Pilotage de l'activité d'animateur formateur en technologies agricoles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les enjeux territoriaux dans le secteur agricole, en utilisant des outils appropriés, en recueillant des informations socio-économiques et techniques par le biais d'enquêtes de terrain, d'études sectorielles et d'une veille sur les évolutions sociétales, technologiques, réglementaires et normatives, afin d'identifier les défis et opportunités spécifiques au territoire agricole, en tenant compte des pratiques actuelles, des contraintes environnementales et des transformations économiques.

Effectuer un diagnostic interne d'une structure agricole en identifiant ses points forts et ses axes d'amélioration, les parties prenantes concernées par les technologies agricoles, en évaluant les pratiques actuelles et des ressources disponibles pour guider les choix de l'organisation en matière de transition agro-techno-écologique, avec une attention particulière aux innovations techniques, numériques et technologiques, en y intégrant les besoins spécifiques (y compris en cas de situation de handicap) en vue de décliner des orientations stratégiques, organisationnelles et durables, et accompagner une transition réaliste, en fonction des capacités de la structure.

A partir des résultats d'analyse, des contraintes et des risques identifiés, réaliser une étude de compatibilité des technologies agricoles avec les pratiques agro-techno-écologiques du territoire/exploitation agricole selon des critères de durabilité, de respect des cycles naturels, de réduction des intrants chimiques et de gestion des ressources (eau, sol, énergie) réduisant les impacts environnementaux, tout en promouvant la biodiversité afin de guider des choix éclairés d'élaborer et/ou d'adapter les technologies agricoles en fonction du contexte donné et d'accompagner une transition vers une agriculture plus durable et responsable.

Répertorier, au moyen d'une cartographie visuelle et structurée, des technologies agricoles recensées, en mettant en évidence les domaines d'application (ex. gestion de l'eau, fertilisation, gestion des sols) et en classant les technologies selon leur niveau d'accessibilité, leur coût et leur adéquation aux principes agro-techno-écologiques dans l'objectif de fournir une vue d'ensemble claire et structurée, facilitant leur appropriation par les agriculteurs tout en garantissant leur accessibilité, leur abordabilité et leur respect des principes agroécologiques.

Mesurer la valeur ajoutée de chaque technologie agricole en fonction des objectifs de la structure agricole, que ce soit en termes de productivité, d'efficacité énergétique, de simplification des tâches ou de réduction des coûts, mais également d'accessibilité (y compris pour les personnes en situations de handicap) afin de recenser les technologies susceptibles de renforcer la résilience de la structure, de répondre aux besoins des équipes agricoles et d'optimiser les ressources disponibles.

Clarifier, au moyen d'entretiens et de la cartographie des technologies agricoles adaptées au secteur, les besoins en formation en technologies agricoles du public cible en tenant compte du contexte sectoriel, des activités métier visées, mais aussi des besoins spécifiques des bénéficiaires (y compris en situation de handicap), tout en mettant en œuvre des processus d'évaluation clair dans le but de déterminer les axes prioritaires de formation et d'accompagnement nécessaires à l'adoption des technologies et formuler des recommandations précises alignées avec les objectifs des parties prenantes et les standards de qualité.

Structurer, au moyen d'un cahier des charges, des propositions techniques documentées d'élaboration et/ou d'adaptation de technologies agricoles, en tenant compte des exigences des pratiques agro-techno-écologiques paysannes, des contraintes environnementales, économiques et sociales spécifiques aux exploitations agricoles locales, tout en intégrant les savoir-faire paysans et les principes de durabilité afin de renforcer l'autonomie des utilisateurs et de promouvoir une agriculture respectueuse des écosystèmes.

A partir du diagnostic préalable, définir les modalités d'adaptation pour des publics variés, en tenant compte du contexte territorial / exploitation agricole, des besoins pratiques et techniques identifiés des jeunes entrants dans le secteur, des professionnels expérimentés, des personnes en situation de handicap, afin d'assurer la réponse concrète issue d'un besoin réel et de valoriser et de transmettre le patrimoine agricole français tout en suscitant l'intérêt pour les métiers de l'agriculture.

En conformité avec la réglementation sectorielle et des normes agroécologiques en vigueur, construire l'ingénierie de formation en technologies agricoles en intégrant les besoins spécifiques des bénéficiaires, les contraintes logistiques et les caractéristiques du public cible, en traduisant les compétences professionnelles attendues en objectifs pédagogiques, tout en définissant les pré-requis nécessaires afin de bâtir un parcours adaptable aux différentes modalités (présentiel, distanciel, hybride et/ou AFEST) et de faciliter la conception de la progression pédagogique.

A partir d'une demande, élaborer une progression pédagogique d'une séance de formation en technologies agricoles en précisant les moyens humains et matériels requis, tout en tenant compte des contraintes d'emploi du temps des participants, en y intégrant les diverses situations d'apprentissage, les modalités d'évaluation et les approches pédagogiques associées, en s'appuyant sur les ressources disponibles (le référent handicap, les principes de CUA) pour répondre de manière structurée aux besoins identifiés et aux enjeux écologiques, économiques et environnementaux formulés.

Créer des supports pédagogiques et des outils d'animation favorisant l'assimilation théorique et la prise en main des technologies agricoles en situation de travail, en mobilisant les ressources adaptées aux innovations technologiques et en y intégrant les principes de l'expérience utilisateur (y compris pour les personnes en situation de handicap) afin d'optimiser l'acquisition des connaissances techniques régulièrement mises à jour et faciliter la montée en compétences.

En suivant le déroulé pédagogique, conduire une action de formation en technologies agricoles, en utilisant de manière sécurisée les technologies adaptées et en mobilisant des techniques d'animation et des outils spécifiques adaptés aux différents formats (présentiel, distanciel, hybride et/ou AFEST) pour ancrer les apprentissages, encourager l'engagement des participants et prévenir le décrochage.

Dans le respect des valeurs éthiques et les normes déontologiques de la profession de formateur, réguler un groupe des candidats, en tenant compte de la diversité des profils, y compris des personnes en situation de handicap, en assurant la sécurité des participants, tout en utilisant les techniques et outils d'animation appropriés, ainsi que les actions de prévention et de gestion des situations conflictuelles afin d'instaurer un environnement inclusif favorable à l'apprentissage et d'accompagner chaque candidat vers l'acquisition des compétences visées.

Déployer, au moyen d'un processus structuré et d'un schéma synoptique, les modalités d'évaluation conformément au référentiel de compétences et d'évaluation, en élaborant les scénarii adaptés aux situations de travail et en intégrant les critères d'évaluation définis afin de mesurer et d'apprécier l'acquisition des compétences des candidats dans la maîtrise des technologies agricoles et de les accompagner dans la consolidation des acquis.

Evaluer l'impact d'une action de formation à l'aide de critères précis (acquisition de compétences techniques, satisfaction des participants, l'application des connaissances sur le terrain), en définissant des indicateurs clés de performance et en exploitant les données collectées lors d'un processus mis en œuvre préalablement, afin d'identifier des axes d'amélioration et d'ajuster le contenu ou les méthodes pédagogiques et donc optimiser l'impact du programme de formation sur les pratiques agricoles locales.

Analyser ses propres pratiques en tant que formateur en technologies agricoles, à travers un processus réflexif et d'auto-évaluation (journal de bord, retour d'expérience, analyses de cas), afin d'élaborer un plan d'actions pour optimiser ses pratiques pédagogiques et d'assurer une satisfaction accrue des parties prenantes.

Identifier et mobiliser les acteurs agricoles d'un territoire autour des enjeux agroenvironnementaux, en mettant en place des événements techniques de sensibilisation, d'information et de promotion afin d'accompagner les parties prenantes dans la transition agroécologique et de promouvoir les technologies agricoles adaptées et les démarches de durabilité.

Dans le cadre de l'animation d'un réseau agricole, participer à l'organisation des événements techniques, en élaborant un retroplanning d'animation rurale, tout en tenant compte des contraintes de saisonnalité propres au secteur agricole et des besoins des participants (y compris en situation de handicap), afin de maximiser la mobilisation des acteurs autour des enjeux écologiques environnementaux préalablement identifiés pour le territoire.

Dans une démarche collaborative, animer les sessions d'accompagnement de la transition agroécologique, en mettant en place les temps d'échanges réguliers sur les thématiques identifiées, en mobilisant les techniques et les outils d'animation participatifs, tout en prenant en compte les besoins des participants (y compris en situation de handicap) de façon à mobiliser l'intelligence collective, impulser les échanges, encourager la mutualisation des connaissances et valoriser les bonnes pratiques, ainsi que les innovations agroécologiques.

Mettre en place des mécanismes d'évaluation et de retour d'expérience des participants des événements, en ajustant continuellement les formats (organisation collective, échange entre pairs etc.) et en veillant à ce que les contenus des événements soient alignés avec les évolutions agroécologiques, techniques et réglementaires, ainsi qu'avec les besoins exprimés par les professionnels du secteur et des tendances émergentes, afin de renforcer l'attractivité des

actions de formation et sensibilisation auprès du secteur agricole.

Entretenir un réseau de partenaires du secteur agricole en actualisant régulièrement le répertoire des acteurs locaux (exploitants, fournisseurs, conseillers techniques, institutions) et en élaborant une communication planifiée, claire et mobilisatrice pour renforcer et pérenniser les collaborations à long terme, au service des projets agroécologiques.

Réaliser une veille continue sur les évolutions technologiques, les innovations agricoles, la transition agroécologique et les nouvelles pratiques pédagogiques, en utilisant des outils appropriés et actualisés, dans le but de maintenir une expertise à jour en tant qu'animateur formateur en technologies agricoles, de recenser les technologies existantes et émergentes et de mieux accompagner les acteurs du secteur agricole dans l'évolution de leurs pratiques.

Suivre le plan de développement des compétences des agriculteurs et des salariés agricoles du réseau territorial en concevant et en mettant en œuvre des actions de formation et de sensibilisation adaptées aux enjeux technologiques et environnementaux actuels, en intégrant les évolutions des pratiques agricoles et les nouvelles technologies afin d'optimiser les processus de production, de gestion durable des ressources et de répondre aux exigences de la transition agroécologique.

Co-construire une démarche d'amélioration continue en élaborant la documentation explicative, en analysant les indicateurs de suivi tout en mobilisant des supports adaptés à tout public (y compris en situation de handicap), dans le but de capitaliser les bonnes pratiques durables pour les projets agricoles à venir et maintenir une organisation visant à maîtriser l'impact environnemental et améliorer la performance économique de la structure.

Réaliser une analyse de l'offre de formation adaptée à l'agriculture durable et d'accompagnement des projets d'installation et/ou d'adaptation des technologies paysannes, en identifiant les besoins actuels des clients potentiels, les tendances émergentes et en étudiant le positionnement des concurrents afin de garantir l'offre de formation adaptée aux exigences des professionnels agricoles et à la demande croissante pour une agriculture durable.

A partir de l'analyse menée, élaborer une stratégie de positionnement de l'offre de formation et d'accompagnement des projets agro-techno-écologiques, en définissant les objectifs commerciaux et les ressources nécessaires, en planifiant et mettant en œuvre les actions de marketing et de communication associées pour établir une vision claire et cohérente des actions à entreprendre et répondre aux enjeux contemporains de la transition agroécologique.

Communiquer, au moyen des supports techniques et numériques, l'offre de formation en technologies agricoles en identifiant et en ciblant les publics, en sélectionnant les canaux les plus appropriés pour toucher chaque segment (y compris en situation de handicap) tout en assurant une cohérence et une synchronisation entre les actions menées afin d'assurer une exécution fluide et un impact maximal auprès des publics cibles et d'accroître la visibilité de l'activité d'animateur formateur en technologie agricoles.

Promouvoir l'offre de formation en technologies agricoles auprès des acteurs institutionnels, professionnels et territoriaux agricoles, en structurant les contenus et les démarches selon les standards requis, en développant des collaborations stratégiques avec les partenaires agricoles clés et en participant activement aux événements sectoriels dans le but de renforcer la crédibilité de l'offre auprès de ces acteurs clés, de favoriser son adoption à différentes échelles, de répondre efficacement aux besoins des parties prenantes et de bâtir une relation durable avec les parties prenantes.

Planifier les activités professionnelles avec une périodicité adaptée en catégorisant les temps forts et en utilisant les outils appropriés en vue de structurer les actions, de gérer efficacement le temps et de garantir l'atteinte des objectifs de manière progressive et organisée.

Assurer la gestion administrative et financière de l'activité de formateur, en élaborant les grilles tarifaires, en intégrant la facturation, ainsi que le suivi des financements possibles pour les candidats et partenaires afin d'assurer la viabilité, l'accessibilité et la clarté de l'offre de formation.

Blocs de compétences

RNCP41416BC01 — Diagnostiquer les besoins en développement agricole territorial / d'une exploitation agricole

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les enjeux territoriaux dans le secteur agricole, en utilisant des outils appropriés, en recueillant des informations socio-économiques et techniques par le biais d'enquêtes de terrain, d'études sectorielles et d'une veille sur les évolutions sociétales, technologiques, réglementaires et normatives, afin d'identifier les défis et opportunités spécifiques au territoire agricole, en tenant compte des pratiques actuelles, des contraintes environnementales et des transformations économiques.

Effectuer un diagnostic interne d'une structure agricole en identifiant ses points forts et ses axes d'amélioration, les

parties prenantes concernées par les technologies agricoles, en évaluant les pratiques actuelles et des ressources disponibles pour guider les choix de l'organisation en matière de transition agrotechno-écologique, avec une attention particulière aux innovations techniques, numériques et technologiques, en y intégrant les besoins spécifiques (y compris en cas de situation de handicap) en vue de décliner des orientations stratégiques, organisationnelles et durables, et accompagner une transition réaliste, en fonction des capacités de la structure.

A partir des résultats d'analyse, des contraintes et des risques identifiés, réaliser une étude de compatibilité des technologies agricoles avec les pratiques agro-technoécologiques du territoire/exploitation agricole selon des critères de durabilité, de respect des cycles naturels, de réduction des intrants chimiques et de gestion des ressources (eau, sol, énergie) réduisant les impacts environnementaux, tout en promouvant la biodiversité afin de guider des choix éclairés d'élaborer et/ou d'adapter les technologies agricoles en fonction du contexte donné et d'accompagner une transition vers une agriculture plus durable et responsable.

Répertorier, au moyen d'une cartographie visuelle et structurée, des technologies agricoles recensées, en mettant en évidence les domaines d'application (ex. gestion de l'eau, fertilisation, gestion des sols) et en classant les technologies selon leur niveau d'accessibilité, leur coût et leur adéquation aux principes agrotechno-écologiques dans l'objectif de fournir une vue d'ensemble claire et structurée, facilitant leur appropriation par les agriculteurs tout en garantissant leur accessibilité, leur abordabilité et leur respect des principes agroécologiques.

Mesurer la valeur ajoutée de chaque technologie agricole en fonction des objectifs de la structure agricole, que ce soit en termes de productivité, d'efficacité énergétique, de simplification des tâches ou de réduction des coûts, mais également d'accessibilité (y compris pour les personnes en situations de handicap) afin de recenser les technologies susceptibles de renforcer la résilience de la structure, de répondre aux besoins des équipes agricoles et d'optimiser les ressources disponibles.

Clarifier, au moyen d'entretiens et de la cartographie des technologies agricoles adaptées au secteur, les besoins en formation en technologies agricoles du public cible en tenant compte du contexte sectoriel, des activités métier visées, mais aussi des besoins spécifiques des bénéficiaires (y compris en situation de handicap), tout en mettant en œuvre des processus d'évaluation clair dans le but de déterminer les axes prioritaires de formation et d'accompagnement nécessaires à l'adoption des technologies et formuler des recommandations précises alignées avec les objectifs des parties prenantes et les standards de qualité.

Structurer, au moyen d'un cahier des charges, des propositions techniques documentées d'élaboration et/ou d'adaptation de technologies agricoles, en tenant compte des exigences des pratiques agro-technoécologiques paysannes, des contraintes environnementales, économiques et sociales spécifiques aux exploitations agricoles locales, tout en intégrant les savoir-faire paysans et les principes de durabilité afin de renforcer l'autonomie des utilisateurs et de promouvoir une agriculture respectueuse des écosystèmes.

A partir du diagnostic préalable, définir les modalités d'adaptation pour des publics variés, en tenant compte du contexte territorial / exploitation agricole, des besoins pratiques et techniques identifiés des jeunes entrants dans le secteur, des professionnels expérimentés, des personnes en situation de handicap, afin d'assurer la réponse concrète issue d'un besoin réel et de valoriser et de transmettre le patrimoine agricole français tout en suscitant l'intérêt pour les métiers de l'agriculture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée :

Production individuelle écrite et orale

Un diagnostic des besoins en technologies agricoles dans le cadre d'un développement agricole territorial ou d'une exploitation agricole. Un entretien individuel oral devant le jury.

Le candidat devra également présenter sa prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap.

RNCP41416BC02 — Former aux technologies agricoles en vue d'accompagner la transition agro-techno-écologique

LISTE DE COMPÉTENCES

En conformité avec la réglementation sectorielle et des normes agroécologiques en vigueur, construire l'ingénierie de formation en technologies agricoles en intégrant les besoins spécifiques des bénéficiaires, les contraintes logistiques et les caractéristiques du public cible, en traduisant les compétences professionnelles attendues en objectifs pédagogiques, tout en définissant les pré-requis nécessaires afin de bâtir un parcours adaptable aux différentes modalités (présentiel, distanciel, hybride et/ou AFEST) et de faciliter la conception de la progression pédagogique.

A partir d'une demande, élaborer une progression pédagogique d'une séance de formation en technologies agricoles en précisant les moyens humains et matériels requis, tout en tenant compte des contraintes d'emploi du temps des participants, en y intégrant les diverses situations d'apprentissage, les modalités d'évaluation et les approches

pédagogiques associées, en s'appuyant sur les ressources disponibles (le référent handicap, les principes de CUA) pour répondre de manière structurée aux besoins identifiés et aux enjeux écologiques, économiques et environnementaux formulés.

Créer des supports pédagogiques et des outils d'animation favorisant l'assimilation théorique et la prise en main des technologies agricoles en situation de travail, en mobilisant les ressources adaptées aux innovations technologiques et en y intégrant les principes de l'expérience utilisateur (y compris pour les personnes en situation de handicap) afin d'optimiser l'acquisition des connaissances techniques régulièrement mises à jour et faciliter la montée en compétences.

En suivant le déroulé pédagogique, conduire une action de formation en technologies agricoles, en utilisant de manière sécurisée les technologies adaptées et en mobilisant des techniques d'animation et des outils spécifiques adaptés aux différents formats (présentiel, distanciel, hybride et/ou AFEST) pour ancrer les apprentissages, encourager l'engagement des participants et prévenir le décrochage.

Dans le respect des valeurs éthiques et les normes déontologiques de la profession de formateur, réguler un groupe des candidats, en tenant compte de la diversité des profils, y compris des personnes en situation de handicap, en assurant la sécurité des participants, tout en utilisant les techniques et outils d'animation appropriés, ainsi que les actions de prévention et de gestion des situations conflictuelles afin d'instaurer un environnement inclusif favorable à l'apprentissage et d'accompagner chaque candidat vers l'acquisition des compétences visées.

Déployer, au moyen d'un processus structuré et d'un schéma synoptique, les modalités d'évaluation conformément au référentiel de compétences et d'évaluation, en élaborant les scénarii adaptés aux situations de travail et en intégrant les critères d'évaluation définis afin de mesurer et d'apprécier l'acquisition des compétences des candidats dans la maîtrise des technologies agricoles et de les accompagner dans la consolidation des acquis.

Evaluer l'impact d'une action de formation à l'aide de critères précis (acquisition de compétences techniques, satisfaction des participants, l'application des connaissances sur le terrain), en définissant des indicateurs clés de performance et en exploitant les données collectées lors d'un processus mis en œuvre préalablement, afin d'identifier des axes d'amélioration et d'ajuster le contenu ou les méthodes pédagogiques et donc optimiser l'impact du programme de formation sur les pratiques agricoles locales.

Analyser ses propres pratiques en tant que formateur en technologies agricoles, à travers un processus réflexif et d'auto-évaluation (journal de bord, retour d'expérience, analyses de cas), afin d'élaborer un plan d'actions pour optimiser ses pratiques pédagogiques et d'assurer une satisfaction accrue des parties prenantes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel :

Production individuelle écrite et orale

La conception, l'animation et le contrôle de qualité d'une action de formation en technologies agricoles.

Un entretien individuel oral devant le jury.

Le candidat devra également présenter sa prise en compte des besoins des participants en situation de handicap.

Mise en situation professionnelle simulée :

Production écrite et orale individuelle

L'animation d'une séquence de formation en technologies agricoles préparée en amont sur un sujet technique tiré au sort, avec intégration de paramètres aléatoires (ex : situation de conflit / handicap / différents formats d'animation, ...).

Un entretien individuel oral devant le jury.

Le candidat devra également présenter sa prise en compte des besoins des participants en situation de handicap.

RNCP41416BC03 — Contribuer au développement territorial de l'agriculture durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et mobiliser les acteurs agricoles d'un territoire autour des enjeux agroenvironnementaux, en mettant en place des événements techniques de sensibilisation, d'information et de promotion afin d'accompagner les parties prenantes dans la transition agroécologique et de promouvoir les technologies agricoles adaptées et les démarches de durabilité.

Dans le cadre de l'animation d'un réseau agricole, participer à l'organisation des événements techniques, en élaborant un retroplanning d'animation rurale, tout en tenant compte des contraintes de saisonnalité propres au secteur agricole et des besoins des participants (y compris en situation de handicap), afin de maximiser la mobilisation des acteurs autour des enjeux écologiques environnementaux préalablement identifiés pour le territoire.

Dans une démarche collaborative, animer les sessions d'accompagnement de la transition agroécologique, en mettant en place les temps d'échanges réguliers sur les thématiques identifiées, en mobilisant les techniques et les outils d'animation participatifs, tout en prenant en compte les besoins des participants (y compris en situation de

handicap) de façon à mobiliser l'intelligence collective, impulser les échanges, encourager la mutualisation des connaissances et valoriser les bonnes pratiques, ainsi que les innovations agroécologiques.

Mettre en place des mécanismes d'évaluation et de retour d'expérience des participants des événements, en ajustant continuellement les formats (organisation collective, échange entre pairs etc.) et en veillant à ce que les contenus des événements soient alignés avec les évolutions agroécologiques, techniques et réglementaires, ainsi qu'avec les besoins exprimés par les professionnels du secteur et des tendances émergentes, afin de renforcer l'attractivité des actions de formation et sensibilisation auprès du secteur agricole.

Entretenir un réseau de partenaires du secteur agricole en actualisant régulièrement le répertoire des acteurs locaux (exploitants, fournisseurs, conseillers techniques, institutions) et en élaborant une communication planifiée, claire et mobilisatrice pour renforcer et pérenniser les collaborations à long terme, au service des projets agroécologiques.

Réaliser une veille continue sur les évolutions technologiques, les innovations agricoles, la transition agroécologique et les nouvelles pratiques pédagogiques, en utilisant des outils appropriés et actualisés, dans le but de maintenir une expertise à jour en tant qu'animateur formateur en technologies agricoles, de recenser les technologies existantes et émergentes et de mieux accompagner les acteurs du secteur agricole dans l'évolution de leurs pratiques.

Suivre le plan de développement des compétences des agriculteurs et des salariés agricoles du réseau territorial en concevant et en mettant en œuvre des actions de formation et de sensibilisation adaptées aux enjeux technologiques et environnementaux actuels, en intégrant les évolutions des pratiques agricoles et les nouvelles technologies afin d'optimiser les processus de production, de gestion durable des ressources et de répondre aux exigences de la transition agroécologique.

Co-construire une démarche d'amélioration continue en élaborant la documentation explicative, en analysant les indicateurs de suivi tout en mobilisant des supports adaptés à tout public (y compris en situation de handicap), dans le but de capitaliser les bonnes pratiques durables pour les projets agricoles à venir et maintenir une organisation visant à maîtriser l'impact environnemental et améliorer la performance économique de la structure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée :

Production écrite et orale collective avec individualisation de l'évaluation

La participation au développement territorial de la transition agroécologique. Un entretien individuel oral devant le jury.

Les candidats devront également présenter leurs prises en compte des besoins des participants en situation de handicap.

RNCP41416BC04 — Développer l'activité d'animateur formateur en technologies agricoles

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une analyse de l'offre de formation adaptée à l'agriculture durable et d'accompagnement des projets d'installation et/ou d'adaptation des technologies paysannes, en identifiant les besoins actuels des clients potentiels, les tendances émergentes et en étudiant le positionnement des concurrents afin de garantir l'offre de formation adaptée aux exigences des professionnels agricoles et à la demande croissante pour une agriculture durable.

A partir de l'analyse menée, élaborer une stratégie de positionnement de l'offre de formation et d'accompagnement des projets agro-techno-écologiques, en définissant les objectifs commerciaux et les ressources nécessaires, en planifiant et mettant en œuvre les actions de marketing et de communication associées pour établir une vision claire et cohérente des actions à entreprendre et répondre aux enjeux contemporains de la transition agroécologique.

Communiquer, au moyen des supports techniques et numériques, l'offre de formation en technologies agricoles en identifiant et en ciblant les publics, en sélectionnant les canaux les plus appropriés pour toucher chaque segment (y compris en situation de handicap) tout en assurant une cohérence et une synchronisation entre les actions menées afin d'assurer une exécution fluide et un impact maximal auprès des publics cibles et d'accroître la visibilité de l'activité d'animateur formateur en technologie agricoles.

Promouvoir l'offre de formation en technologies agricoles auprès des acteurs institutionnels, professionnels et territoriaux agricoles, en structurant les contenus et les démarches selon les standards requis, en développant des collaborations stratégiques avec les partenaires agricoles clés et en participant activement aux événements sectoriels dans le but de renforcer la crédibilité de l'offre auprès de ces acteurs clés, de favoriser son adoption à différentes échelles, de répondre efficacement aux besoins des parties prenantes et de bâtir une relation durable avec les parties prenantes.

Planifier les activités professionnelles avec une périodicité adaptée en catégorisant les temps forts et en utilisant les outils appropriés en vue de structurer les actions, de gérer efficacement le temps et de garantir l'atteinte des objectifs de manière progressive et organisée.

Assurer la gestion administrative et financière de l'activité de formateur, en élaborant les grilles tarifaires, en intégrant

la facturation, ainsi que le suivi des financements possibles pour les candidats et partenaires afin d'assurer la viabilité, l'accessibilité et la clarté de l'offre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique professionnel :

Production écrite individuelle

Le développement de l'activité d'animateur formateur en technologies agricoles.

Le candidat devra également présenter sa prise en compte des besoins des collaborateurs ou des prestataires externes en situation de handicap.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Animateur formateur en technologies agricoles exerce son activité en tant que salarié ou à son compte au sein de collectivités, chambres consulaires et d'agriculture, cabinets de consultants spécialisés, bureau d'études, organismes de formation ou directement au sein de l'exploitation ou de coopératives agricoles. En tant qu'indépendant, consultant ou formateur, il agit en autonomie en fonction des contrats de prestation qu'il conclut.

L'Animateur formateur en technologies agricoles peut intervenir dans une grande diversité de structures : exploitations agricoles, grandes entreprises agroalimentaires, organisations de formation agricoles, instituts techniques agricoles, coopératives agricoles et associations de producteurs, organismes publics ou encore organismes de recherche et développement (R&D) ou centres de diffusion de l'innovation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'intitulé du poste peut varier en fonction de la structure employeuse et de l'évolution dans l'emploi. Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent du développement agricole territorial,
- Animateur territorial agricole,
- Formateur en projets agricoles,
- Animateur technique agricole,
- Animateur formateur en écoconstruction spécifique à l'agroécologie paysanne.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'accès au métier d'Animateur formateur en technologies agricoles ne fait pas l'objet d'une réglementation spécifique imposant une qualification obligatoire ou une certification réglementée. Cependant, le secteur agricole est influencé par des lois et politiques relatives à l'environnement, à l'agriculture durable et à la sécurité du travail agricole. Certains aspects du métier peuvent être liés à des exigences réglementaires spécifiques (françaises, européennes ou internationales) comme l'accompagnement dans la transition agroécologique, la gestion des déchets agricoles ou encore l'utilisation de technologies agricoles conformes aux normes environnementales et sanitaires. Cela peut inclure l'utilisation de technologies conformes aux normes européennes sur les machines agricoles ou l'accompagnement des agriculteurs dans des projets respectant la biodiversité et les normes locales.

L'Animateur formateur en technologies agricoles doit intégrer plusieurs dispositifs réglementaires pour exercer efficacement ses missions. Ces cadres couvrent des aspects de sécurité, d'environnement, de pédagogie et de réglementation professionnelle dans le domaine agricole, à savoir : les textes réglementaires en vigueur liés aux aspects environnementaux et agroécologiques, sanitaires, les dispositifs de sécurité en vigueur, les réglementations sanitaires, le cadre juridique général agricole, etc.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 049 €

Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	20 180
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme de Baccalauréat professionnel CGEA (conduite et gestion de l'entreprise agricole), AE (agroéquipement) ou d'un niveau 4 dans le domaine agricole, technico-commercial. Le candidat non titulaire d'un diplôme ou titre susmentionné, mais justifiant de plus de 2 années d'expériences dans le domaine agricole peut être admis à entrer en formation. Dans ce cas, une demande est faite au CERTIFICATEUR qui est le seul à valider l'inscription.

Un test de positionnement à l'entrée en formation sera demandé par le certificateur pour s'assurer de la cohérence de niveau avec les attendues de maîtrise du titre.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour accéder aux épreuves d'évaluation certifiantes [hors VAE], le candidat devra satisfaire les éléments suivants attestés par l'organisme de formation habilité :

- Avoir suivi au moins 80% de la formation de chaque bloc.
- Avoir réalisé un stage de minimum 8 semaines par an (2 semaines par bloc dans le cas d'un accès par capitalisation de bloc) en tant qu'animateur formateur en technologies agricoles dans un établissement agricole ou un service pédagogique du secteur agricole. Une appréciation du stage doit être réalisée par le tuteur du lieu de stage. Cette appréciation est mobilisable par le jury de certification.
- Avoir réalisé les évaluations formatives organisées par l'organisme de formation.
- Avoir remis les livrables écrits chaque fois que nécessaire à l'organisme de formation dans les délais impartis.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de délivrance est composé de 3 membres du jury n'ayant pas de lien personnel ou professionnel avec le candidat évalué dont :

- un intervenant spécialisé dans le domaine agricole n'ayant pas formé le candidat
- deux professionnels externes au CERTIFICATEUR justifiant au moins 2 ans d'expérience dans le domaine agricole

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de délivrance est composé de 3 membres du jury n'ayant pas de lien personnel ou professionnel avec le candidat évalué dont :

- un intervenant spécialisé dans le domaine agricole n'ayant pas formé le candidat
- deux professionnels externes au CERTIFICATEUR justifiant au moins 2 ans d'expérience dans le domaine agricole

Avec un équilibre femmes/hommes recherché.

Base légale

Date de décision 27/10/2025

Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/10/2028
Date de dernière délivrance possible	26/10/2032

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41416/>